

## LES ROCHERS DE CLAMOUZAT



### Site classé

Canton :  
**Gentioux**  
Commune : **Faux-la-Montagne**  
Superficie : **21 ha**  
Date de protection :  
**22/12/1988**

Ce site a été agrandi en date du 26/10/2008 sur une superficie de 176 Ha, englobe entièrement le site du 22/12/1998 qui a été abrogé.



Rocher en dos de baleine

### Nature et intérêt du site

Le site se trouve à 3 km au sud de Faux-la-Montagne, aux confins des trois départements du Limousin, sur une des multiples petites collines annonçant le plateau de Millevaches. Il s'agit de deux masses rocheuses imposantes par leurs dimensions, leurs formes et la surface qu'elles occupent au sol. Cette curiosité naturelle, connue dans la région, a été classée parmi les monuments naturels et les sites d'intérêt pittoresque, artistique, scientifique, légendaire.

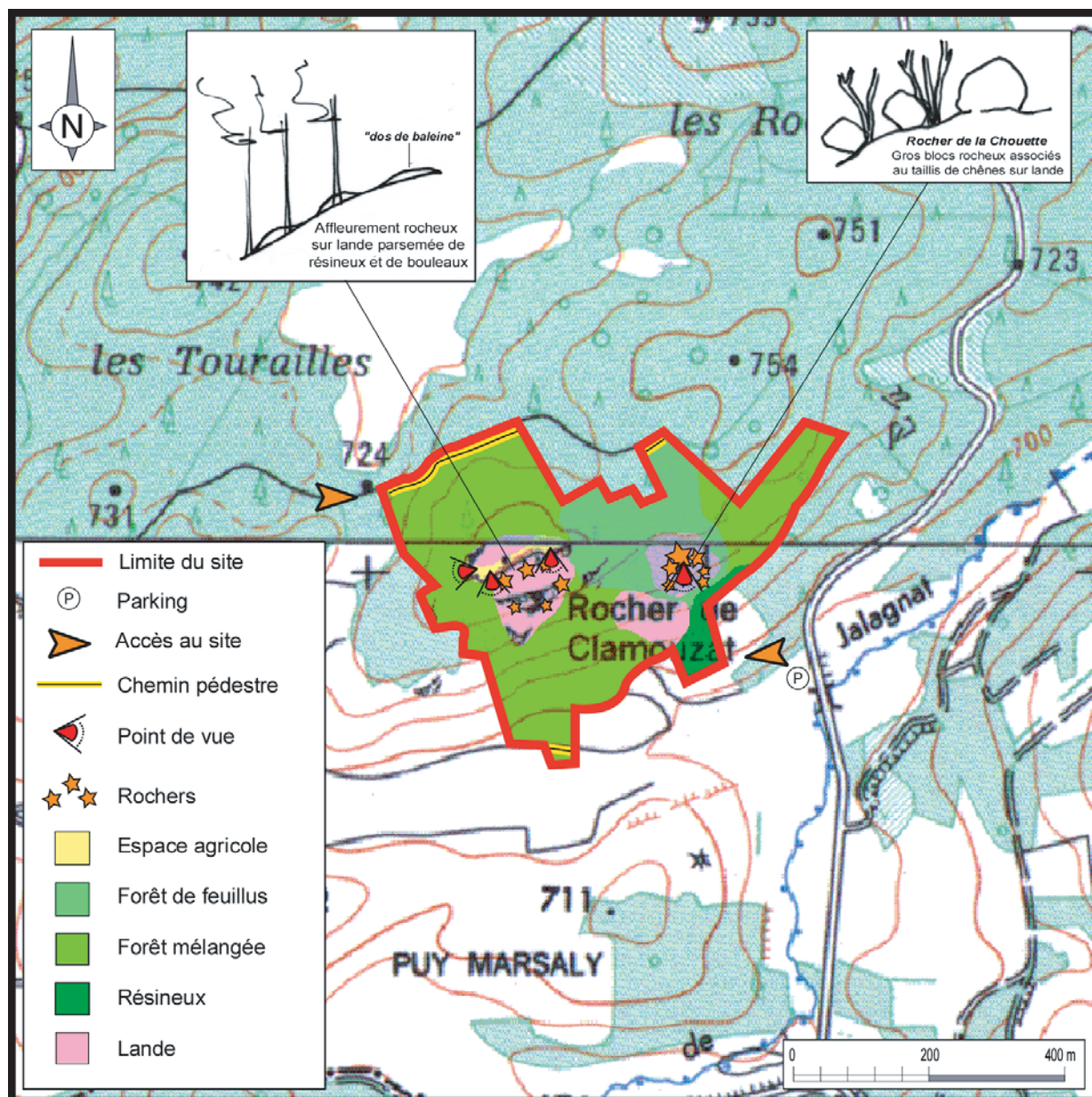
Au nord et à l'est, le site est bordé par une forêt de chênes, épicéas et bouleaux. On y accède facilement à partir de la VC3 reliant Faux-la-Montagne et Rempnat.

Entre la route et les Rochers, sur le flanc est de la colline, une plantation de résineux (épicéas et sapins) croît sur une lande à genêts faisant suite à une molinaie. A ce petit bois succède une clairière découvrant de nombreux affleurements granitiques entre lesquels poussent bruyères, fougères et quelques beaux chênes.

C'est depuis cet espace ouvert qu'apparaissent les majestueux rochers : le regard se tourne automatiquement vers le point haut de la colline où, à travers un rideau de troncs fins, surgissent les blocs. L'hiver magnifie cet ensemble gris et vert sur un sol roux de feuilles mortes.

Au milieu de cépées de chênes tordus, le premier groupe de rochers, dit rochers de la Chouette, s'est posé apparemment sans logique. La couleur du granit taché de mousse s'accorde parfaitement à celle des chênes couverts de lichens. Erigée dans la pente, une grosse tête grimaçante impressionne, alors qu'au sommet trône un long et grand rocher. Ces pierres curieuses sont dénommées " tors " par les géographes qui les définissent comme étant des *empilements naturels de gros blocs granitiques, peu déplacés, subanguleux avec des arêtes émoussées, dus au dégagement de leur entourage altéré ou fragmenté par l'érosion.* (1)

Un amas de blocs, sur lesquels poussent la callune rose et le genévrier, entourant le rocher principal, domine un paysage minéral. Au nord, la forêt de chênes se poursuit formant une trame régulière très belle en haut de cette colline.



Plus haut à l'ouest, d'autres formes interpellent, au cœur d'un bois clairsemé de résineux et de bouleaux envahissant la lande.

Des rochers enfoncés dans la terre, dont le nombre augmente à l'approche du sommet, créent des surfaces lisses et rondes. Le rocher supérieur constitue un large couloir qui, au contraire du précédent s'imposant de loin, se découvre petit à petit. Très long, sinueux, presque dépourvu de mousse, ce "dos de baleine" offre une immense surface bombée, longue d'environ 200 m et inclinée vers le nord-est et le sud-ouest.

En parcourant cette masse rocheuse constituée d'un granit à gros grains, on remarque l'important travail de l'érosion qui a élargi, dégagé de grandes diaclases créant de profonds fossés rectilignes de plus d'un mètre de large, creusé des vasques de dimensions variées avec ou sans écoulement des eaux, ciselé des cannelures...

Certaines cavités sont remplies d'eau, d'autres de terre permettant ainsi la croissance d'arbres et d'arbustes.

La légende dit que les bassins permettaient de recueillir le sang des victimes de sacrifices, collecté par les rigoles.

Les sommets de ces deux groupes de roches, à environ 745 m d'altitude, offrent un panorama intéressant. Cette vue est d'autant plus surprenante et agréable que l'ambiance précédente est sombre et fermée.

Les rochers de la Chouette permettent une vue sur les prairies du sud, sud-est, cadrée par les cimes des arbres qui les entourent, alors qu'à l'est et au nord, la forêt bloque toute perspective.

Le " dos de baleine ", plus haut, constitue un observatoire depuis lequel la vue, plus dégagée, s'étend du sud-est à l'ouest. La vue se porte notamment sur un alvéole au fond plat, tapissé de plantes hygrophiles et aux versants recouverts de landes à fougères et à bruyères.



## Evolution du site

Même si la lande à bruyères, fougères et genévriers occupe encore une partie du site, celui-ci a cependant tendance à largement se refermer, n'épargnant qu'une petite clairière comme espace de respiration. Si les chênes, par leur aspect, leur couleur et leur forme, participent à l'ambiance du lieu, les conifères et l'avancement de la forêt mixte effacent peu à peu la lisibilité du site. Un boisement au nord peut créer un arrière-plan intéressant seulement si le premier plan reste dégagé et ouvert : en effet, le regard bloqué par la masse de la forêt s'arrête sur les rochers ainsi mis en valeur.

Peu indiqué, le site mériterait en outre un léger aménagement. La pente étant parfois très raide et les rochers dispersés en deux groupes, un tracé de chemins et d'escaliers, des

caillebotis par exemple, permettrait de les découvrir et d'atteindre leurs sommets. Le parcours pourrait se faire selon une petite mise en scène accompagnée de panneaux d'explications sur la géologie et les légendes du lieu (les sacrifices, pourquoi le premier groupe se nomme rochers de la Chouette, etc.).

Une extension de périmètre de protection pourrait englober l'alvéole qui possède un intérêt pédagogique (morphologie, botanique, paysage).

(1) Cf Dictionnaire de la géographie - Pierre George - PUF - 1993.

(2) Le dictionnaire de la géographie précédemment cité précise qu'il s'agit "d'une croupe rocheuse convexe due au dégagement d'un noyau de roche non altérée d'une plateforme cristalline, situé entre de petites dépressions généralement sablonneuses".



L'alvéole et le puy Marsaly